

les filateurs français au Congrès pour le numérotage des fils; en 1879, il fut nommé par le ministre du Commerce membre de la commission chargée d'étudier le conditionnement des tissus de soie. Dès l'année 1850, il prit part aux travaux de la Condition des soies de Lyon. En 1884, il proposa à la Chambre de commerce d'organiser à Lyon un laboratoire d'études des vers à soie et des soies; ce projet fut adopté. On sait quels importants services cette institution a rendus à la sériciculture, sous l'intelligente et active administration de M. Joseph Testenoire, directeur actuel de la Condition des soies.

La Chambre de commerce a fait frapper il y a quelques années une médaille « destinée à porter le témoignage des services rendus à l'industrie lyonnaise »; le 21 septembre 1892, cette médaille fut offerte à N. Rondot, accompagnée d'une lettre du président de la Chambre de commerce, appréciant ainsi l'œuvre de son éminent et dévoué collaborateur : « L'ancienneté des relations que notre Chambre a cultivées avec vous, la courtoisie dont vous avez constamment usé avec elle, la distinction avec laquelle vous avez collaboré pendant près de trente ans à ses travaux, le concours que vous avez prêté pour l'organisation des expositions lyonnaises, les nombreuses publications que vous avez faites sur l'industrie de la soie, et enfin les services que vous lui rendez encore comme président de la 4<sup>e</sup> section de la Commission permanente des valeurs de douane, voilà, Monsieur, autant de liens entre vous et notre Chambre. »

\*  
\* \*

Nous avons vu que Rondot avait collaboré aux expositions partielles de Bruxelles, en 1847, de Paris en 1849, et